



1 TRANSIGEZ-VOUS AVEC DES PROFESSIONNELS AYANT L'AUTORISATION D'EXERCER?

Faites fructifier votre patrimoine financier entre de bonnes mains. Lorsque vous êtes sollicité pour faire l'achat de produits financiers, assurez-vous de faire affaire avec un professionnel reconnu par l'Autorité des marchés financiers (AMF) au Québec et par la Commission des valeurs mobilières (CVMO) en Ontario.

Visitez la section «registre» du www.lautorite.qc.ca pour vérifier l'état du permis du représentant qui vous approche au Québec. En Ontario, visitez la section «investisseurs» du www.osc.gov.on.ca. Quelques clics pour éviter bien des soucis!

2 VOUS PROMET-ON UN RENDEMENT ÉLEVÉ ET AUCUN RISQUE EN RETOUR?

Plusieurs fraudeurs font miroiter des rendements élevés, de 5 % par mois, par exemple. Or, en y prêtant attention, on réalise que le rendement annuel présenté est de près 80 %... une promesse malheureusement plus près de la fantaisie que de la réalité.

Une promesse de rendement très élevé combiné à un risque minimal pourrait cacher une irrégularité. En cas de doute, posez plus de questions et demandez un second avis à votre conseiller Desjardins.

VOTRE CONSEILLER EST AU CŒUR DE LA SÉCURITÉ DE VOTRE PATRIMOINE FINANCIER

Votre conseiller en connaît beaucoup sur vos finances et votre profil d'investisseur.

Avant de vous lancer dans une nouvelle occasion d'investissement, évaluez ensemble le niveau de risque et le potentiel de gain ou de perte associé à votre projet d'investissement.



Ce document est imprimé sur du papier Cascades Rolland Enviro 100.



Coopérer pour créer l'avenir

PRÉVENTION DE LA FRAUDE À L'INVESTISSEMENT

POUR LES FONCEURS PRUDENTS



Coopérer pour créer l'avenir



XXXXXXXX (01-14)



« UNE PERSONNE SUR QUATRE A DÉJÀ
ÉTÉ LA CIBLE D'UNE TENTATIVE DE FRAUDE
À L'INVESTISSEMENT. »

ACVM, 2012

CINQ ASTUCES DE VOTRE CONSEILLER

**ABORDEZ CES QUESTIONS AVANT
DE PASSER À L'ACTION POUR PRÉVENIR
LA FRAUDE À L'INVESTISSEMENT.
EN CAS DE DOUTE, EXIGEZ QUE L'ON
FOURNISSE DES INFORMATIONS
DÉTAILLÉES ET CONSULTEZ VOTRE
CONSEILLER DESJARDINS.**

3 EST-CE UN AMI, UNE CONNAISSANCE OU UN MEMBRE DE LA FAMILLE QUI VOUS EN PARLE?

De nombreuses victimes de la fraude ont baissé la garde lorsqu'un proche leur a parlé d'un investissement prometteur. Évidemment, ceux-ci ont découvert ensemble la fraude quand il n'était plus possible de mettre la main ni sur celui qui leur avait fait des promesses, ni sur leur argent.

Peu importe qui vous approche, assurez-vous qu'il s'agit d'une occasion d'investissement légitime et sécuritaire.

4 VOUS DEMANDE-T-ON DE REMETTRE DE L'ARGENT COMPTANT OU UN CHÈQUE À L'ORDRE D'UN INDIVIDU?

Assurez-vous de transmettre vos avoirs au nom d'une entreprise reconnue. Ainsi, vous devriez toujours pouvoir suivre la trace de vos fonds lorsque vous les transmettez à un professionnel autorisé ou à un partenaire d'affaires potentiel. Les chèques personnels et l'argent comptant sont des méthodes douteuses souvent utilisées par les fraudeurs.

5 L'INVESTISSEMENT VOUS EST-IL PRÉSENTÉ COMME UNE OCCASION QUI NE SE RÉPÈTERA JAMAIS?

Investissement et pression ne font pas bon ménage. Les fraudeurs utilisent souvent le sentiment d'urgence et de secret pour manipuler leur victime et imposer une décision. Après tout, il est tout à leur avantage que vous n'appliquiez pas ces cinq astuces de votre conseiller, réduisant ainsi ses chances d'être démasqué!

**APPRENEZ À DIRE NON ET À VOUS IMPOSER UNE
PÉRIODE DE RÉFLEXION ET DE RECHERCHE.**

VOUS AVEZ ÉTÉ SOLLICITÉ POUR UNE OCCASION D'INVESTISSEMENT QUI SEMBLE FRAUDULEUSE ? SIGNALEZ-LA !

Lors d'une tentative de fraude, chaque membre de Desjardins a un rôle à jouer. En signalant rapidement toute situation irrégulière, vous participez à la protection de l'ensemble des épargnants.

**L'AMF est l'organisme de réglementation
et d'encadrement du secteur financier au Québec**

CENTRE D'INFORMATION
Québec: 418 525-0337
Montréal: 514 395-0337
Sans frais: 1 877 525-0337

**La CVMO est l'organisme de réglementation et
d'encadrement du secteur financier en Ontario**

CENTRE D'INFORMATION
Toronto: 416 593-8314
Sans frais: 1 877 785-1555